

études  
rurales

Études rurales

177 | 2006

Territoire rural : pratiques et représentations

---

## L'histoire des zones humides

État des lieux

Jean-Michel Derex

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8321>

DOI : 10.4000/etudesrurales.8321

ISSN : 1777-537X

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2006

Pagination : 167-178

### Référence électronique

Jean-Michel Derex, « L'histoire des zones humides », *Études rurales* [En ligne], 177 | 2006, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8321> ; DOI : 10.4000/etudesrurales.8321

---

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=ETRU&ID\\_NUMPUBLIE=ETRU\\_177&ID\\_ARTICLE=ETRU\\_177\\_0167](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ETRU&ID_NUMPUBLIE=ETRU_177&ID_ARTICLE=ETRU_177_0167)

---

## L'histoire des zones humides. État des lieux

par Jean-Michel DEREK

| Editions de l'EHESS | *Études rurales*

2006/01 - 177

ISSN 0014-2182 | pages 167 à 178

---

Pour citer cet article :

—Derek J.-M., L'histoire des zones humides. État des lieux, *Études rurales* 2006/ 01, 177, p. 167-178.

---

Distribution électronique Cairn pour les Editions de l'EHESS.

© Editions de l'EHESS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# L'HISTOIRE DES ZONES HUMIDES

## ÉTAT DES LIEUX

Jean-Michel Derex

**E**SPACES DE TRANSITION entre la terre et l'eau, étapes essentielles au cycle de la vie, les zones humides<sup>1</sup> constituent des lieux de rencontre privilégiés entre l'homme et la nature. Elles suscitent aujourd'hui un intérêt croissant tant de la part du grand public que du milieu scientifique. Pour satisfaire cette curiosité relativement récente, un Groupe d'histoire des zones humides s'est constitué en 2002 dans le but de parvenir à une meilleure connaissance du passé de ces espaces. Cette création répondait à la demande de diverses communautés de chercheurs en sciences humaines et sociales, cloisonnés dans leur discipline alors qu'ils travaillaient sur un même sujet. Ces derniers ressentaient le besoin d'une mise en perspective pluridisciplinaire qui permette de saisir ce phénomène dans toute sa complexité.

L'objet de cette note n'est pas de présenter le Groupe d'histoire des zones humides<sup>2</sup> mais plutôt de souligner l'originalité de la démarche et de montrer que l'histoire des zones humides se situe au cœur du débat actuel sur la place de l'homme dans son milieu.

### Des espaces devenus objet d'un vif intérêt

Au-delà de l'engouement superficiel qui se manifeste à l'égard des milieux humides, l'intérêt dont ils font l'objet doit avant tout être mesuré à l'aune des évolutions économiques, esthétiques et environnementales importantes. Il s'agit d'espaces qui couvrent 2 500 000 hectares, soit 4,6 % de la surface de l'Hexagone [Bernard 1994]<sup>3</sup>.

De nombreux citoyens considèrent les marais comme la « vraie » nature, une nature bouillonnante, où la faune et la flore abondent. Le Marais poitevin et la Camargue sont ainsi devenus, en quelques années, des hauts lieux touristiques, de même que les hortillonnages d'Amiens et les parcs ornithologiques du Marquenterre et du Tech.

Les plans d'eau sont aujourd'hui utilisés pour l'aménagement des espaces urbains et périurbains, et l'esthétique paysagère intègre les zones humides dans des grands projets d'urbanisme : le succès des jardins d'eau du château de Chaumont-sur-Loire et l'attrait des

---

1. D'après la définition retenue dans la loi sur l'eau de 1992, « on entend par zone humide les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (loi 92-3 du 3 janvier 1992, art. 2).

2. Pour connaître les activités du groupe, voir le site [ghzh.fr](http://ghzh.fr)

3. Quarante-vingt-sept zones humides ont été classées « d'importance majeure » par les rédacteurs du « Rapport d'évaluation des politiques en matière de zones humides ». Elles font l'objet d'un suivi par l'Observatoire national des zones humides.

compositions asiatiques en sont de bons exemples [Sajaloli 1999 : 16]. En cela, les zones humides péri- et intraurbaines relèvent pleinement d'une nouvelle représentation des rapports homme-nature [*ibid.* : 17].

Les ruraux, quant à eux, considèrent que les espaces humides contribuent à une certaine qualité de vie. Les mares situées dans les villages, jadis comblées, sont aujourd'hui remises en valeur. La chasse aux oiseaux d'eau occupe une place telle dans la vie de certains qu'ils sont prêts à se lancer dans des luttes acharnées lorsque les institutions européennes remettent en cause ces pratiques. En témoignent les débats houleux à propos des marais littoraux et de ceux de la baie de Somme. Soulignons le rôle des aménageurs et des collectivités locales pour réhabiliter et parfois « mettre en scène » les milieux humides.

Les scientifiques se sont intéressés à ces zones humides dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Certains chercheurs ont montré que les marais avaient une fonction essentielle dans la régulation des crues<sup>4</sup>. Mais ce n'est que dans les années soixante que les naturalistes se sont fortement mobilisés<sup>5</sup>. Cette mobilisation a débouché, en 1971, sur la signature de la convention de Ramsar ratifiée par 18 pays<sup>6</sup>. En France, l'intérêt des milieux universitaires pour cette question s'est manifesté après 1994 lorsque le préfet Bernard a eu présenté son « Rapport intergouvernemental sur les zones humides » et un plan d'action [Bernard 1994].

### Clio, les pieds dans l'eau

Les historiens n'ont commencé à croiser leurs expériences que dix ans plus tard. De fait, on ne possédait sur ce sujet qu'une synthèse écrite en 1891 par le comte de Dienne<sup>7</sup>.

L'historiographie française accuse un véritable retard en la matière [Derex 2002]. Dans les pays qui ont une culture de l'eau, les historiens ont davantage travaillé sur les zones humides. Les Fens britanniques ont fait l'objet de multiples recherches<sup>8</sup>. L'histoire des polders et de la conquête de la mer a été écrite par des Hollandais<sup>9</sup>. L'histoire de la Vénétie hydrologique, de la plaine du Pô et de la Lombardie a aussi donné lieu à des publications<sup>10</sup>, de même que les zones marécageuses espagnoles<sup>11</sup>.

4. En 1919, le directeur du Service de l'hydraulique et des améliorations agricoles reconnaissait qu'ils avaient un rôle d'éponge dans la conservation des sources et dans l'atténuation des crues. Information recueillie lors du Congrès de l'étang et de l'élevage de la carpe.

5. Depuis 1970, la communauté scientifique internationale a démontré que la disparition des zones humides entraînerait des ruptures d'équilibres écologiques touchant l'alimentation des eaux souterraines, la prévention des inondations, la stabilisation du littoral et l'exploitation de la biomasse.

6. Cette convention n'a été ratifiée par la France qu'en 1986.

7. Le comte de Dienne [1891] a effectué un travail minutieux sur les entreprises de dessèchement à caractère public et semi-public qui ont été réalisées du début du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

8. Nous retiendrons deux études : l'une, britannique, de H.C. Darby [1973] ; l'autre, française, de S. Heslot [1988].

9. Citons quelques ouvrages : A.A. Beekman [1992] ; P. Henderikx [1994] ; G.P. Van de Ven [1994].

10. Voir F. Menant [1993] et S. Ciriaco [1994].

11. Voir G.P. Sarrion [1984] et G. Lemeunier [2004].

Comment expliquer ce décalage de l'historiographie française ? Des éléments de réponse se dégagent en observant la situation géographique de la France par rapport aux autres pays. Les historiens étrangers ont écrit l'histoire des dessèchements qui ont été un succès : le fait que les zones à bonifier aient été concentrées en quelques lieux et que ces zones aient été proches de grands centres urbains a contribué à la réussite de ces opérations.

D'autres facteurs, d'ordre culturel, permettent de comprendre ce décalage. Dans le cadre de la polyculture, l'histoire rurale s'est bâtie essentiellement sur la culture dominante, à savoir celle des céréales ; dans le cadre de la monoculture, l'histoire rurale s'est bâtie sur une culture spécialisée : celle de la vigne. La trop grande attention portée à ces productions a certainement déformé le champ de vision de l'historien. Dès lors, on n'a vu dans les espaces humides que des hectares à conquérir pour y cultiver tant bien que mal des céréales ; les marais ont été perçus comme des espaces complètement inutiles.

Ce retard se double d'un contresens. En effet, les historiens ont valorisé les espaces fortement marqués de l'empreinte de l'homme. De ce fait, ils ont surestimé le travail des dessiccateurs, et en particulier celui des ingénieurs dans la lutte séculaire contre le marais. Ce sont les archéologues – plus exigeants peut-être dans leur questionnement du sol que les historiens des textes – qui, les premiers, en ont fait le constat. Philippe Leveau [1993] remarque à cet égard que le drainage du lac Fucin par les ingénieurs romains a été repensé par les ingénieurs des Temps modernes.

L'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle met également en avant la suprématie de la cité sur la

campagne. Philippe Leveau [1993] a montré que les historiens ont surévalué la puissance romaine dans sa volonté de domination de la nature. Ses recherches aux Baux de Provence démentent ainsi les reconstitutions paysagères élaborées au XIX<sup>e</sup> siècle à partir d'un paysage lui-même déjà artificiel. Par ailleurs, à propos du schéma selon lequel les dessèchements romains auraient été suivis de la « décadence » du haut Moyen Âge et d'une reconquête des marais, Giusto Traina [1986 : 711-730] a observé qu'on a trop rapidement établi un lien entre assèchement et progrès et, à l'inverse, entre progression des marais et décadence.

Enfin, la perception de ces espaces a souffert d'un autre a priori : une terre sèche est une terre saine ; il s'ensuit qu'un marais est forcément malsain et nuisible. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les débats sur les dessèchements, les arguments « hygiénistes » ont pris une importance telle qu'ils ont masqué des réalités économiques<sup>12</sup>. Il existe ainsi un clivage au sein de la communauté des historiens du XIX<sup>e</sup> siècle entre ceux pour qui les étangs des Dombes sont dangereux et ceux qui cherchent à prouver le contraire. Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que l'on a découvert que la malaria (ou paludisme) n'était pas imputable au « mauvais air » (*mala aria*) mais à des microorganismes qui se

12. Dans un article du *Monde* (16 janvier 1990), G. Sainteny, de l'université Paris I, explique que, comme la friche, « le marais, biotope très riche, à très forte production de biomasse et jouant un rôle considérable dans le système hydrologique et écologique, est pourtant un véritable mal aimé du système fiscal français » ; une taxation foncière sans rapport avec son revenu réel en favorise la transformation ou la destruction.

transmettent à l'homme par la piqûre du moustique [Derex 2003]. C'est alors seulement que le regard sur ces espaces a changé.

### **Pourquoi un Groupe d'histoire des zones humides ?**

Retard de l'historiographie française, contresens et a priori constituaient autant de défis à relever. En créant le Groupe d'histoire des zones humides, il s'est agi de rassembler tous les chercheurs travaillant sur la question, dont, bien entendu, les historiens. On est partis des travaux de ceux qui avaient effectué les grandes synthèses régionales des années 1950-1990, consacrées notamment à l'Alsace, à la Sologne, à la Charente, à la Touraine, au Sud-Ouest et à l'Île-de-France<sup>13</sup>. D'autres historiens qui ont rejoint le groupe s'étaient spécialisés dans l'étude de thèmes particuliers : le statut juridique des communaux<sup>14</sup>, les produits de l'élevage<sup>15</sup>, le sel et le poisson<sup>16</sup>. Ont également intégré l'association quelques archéologues<sup>17</sup>, médiévistes<sup>18</sup>, modernistes<sup>19</sup> et contemporanéistes<sup>20</sup>.

Les historiens du droit, trop souvent oubliés par les historiens ruralistes, contribuent à cette réflexion sur les milieux humides<sup>21</sup>. Leur contribution est essentielle pour avoir une compréhension de la pratique de la pêche et de la chasse, activités très répandues dans les espaces qui nous occupent ici<sup>22</sup>. Sans oublier l'apport des historiens des idées politiques, et notamment celui de Yann Raison du Cleuziou [2002] sur l'évolution de la norme environnementale en baie de Somme.

Les géographes ont pris toute leur place au sein de ce groupe : dans bien des travaux, l'aménagement des zones humides, et leur

évolution, a été mis en rapport avec les transformations économiques et sociales. Dans ce contexte doivent être citées les observations de Fernand Verger [1983] sur les *wadden*<sup>23</sup> du littoral français et celles de Bertrand Sajaloli [1993] sur le Laonnais<sup>24</sup>. Certains sociologues ont également travaillé sur ces espaces, notamment Bernard Picon [1978] qui s'est intéressé à l'artificialisation des zones naturelles.

La collaboration avec les naturalistes (écologues, biologistes) s'imposait d'elle-même.

---

13. Pour l'Alsace, voir J.-M. Boelher [1994] ; pour la Sologne, voir I. Guérin [1960], G. Bouchard [1972] et B. Édéine [1974] ; pour la Charente, voir F. Julien-Labruyère [1982] ; pour la Touraine, voir B. Maillard [1998] ; pour le Sud-Ouest, voir A. Zink [1997] et pour l'Île-de-France, voir M. Touzery [1995].

14. Voir N. Vivier [1999].

15. Voir J.-M. Moriceau [1999].

16. Pour le sel, voir J.-C. Hocquet [1984] ; pour le poisson, voir R. Abad [2001].

17. Voir P. Leveau [1998] et J.-L. Abbé [2003].

18. Voir C. Beck [1993].

19. Voir Y. Suire [2002].

20. Voir J.-M. Derex [2001].

21. Voir G. de Ghislain [1977], J. Moreau-David [1977] et M. Geny [1998].

22. Voir L. Bérard [1983].

23. Mot d'origine flamande servant à désigner une étendue basse faite d'alluvions récentes situées à proximité des mers à marée et influencée par celles-ci.

24. Pour l'étude des mares, voir B. Sajaloli [1998].

Comme l'a remarqué Philippe Leveau, la communauté des historiens des sources écrites s'est peu préoccupée de la problématique « milieu et pratiques sociales » [Burnouf et Leveau 2004]. De ce fait, ne disposant pas des moyens de la critique interne, les naturalistes, lorsqu'ils sont amenés à recourir à ces sources, en font souvent un contre-emploi qui conduit parfois à des contresens [*ibid.* : 11].

Au-delà de ce travail fédérateur, il fallait pouvoir participer au débat d'une société de plus en plus sensibilisée aux questions environnementales. Pour ce faire, quatre chantiers, au moins, sont explorés. La biodiversité en constitue le premier. Les espaces humides sont des milieux dans lesquels les interdépendances homme-nature sont les plus fortes et les plus visibles. Le groupe s'est ainsi penché sur l'étude des relations que les hommes ont entretenues avec les animaux<sup>25</sup> en se demandant si ces derniers ont subi ou non des modifications morphologiques, comportementales ou génétiques. Le questionnement porte notamment sur l'anophèle, la carpe, le saumon de l'Atlantique et le saumon d'élevage, la moule et l'huître<sup>26</sup>, mais aussi sur toutes les espèces liées à l'eau et aux zones humides (ragondin, écrevisses de Louisiane...).

Autre chantier aujourd'hui capital : celui des relations entre sociétés et changements climatiques. L'évolution du niveau marin a un impact direct sur la vie des hommes vivant dans les marais littoraux. Ces données sont essentielles pour étudier l'histoire des marais salants par exemple. Par ailleurs, l'étude des climats est importante pour comprendre les rythmes des dessèchements réalisés. Ce sont les antiquisants et les médiévistes qui ont le

mieux pris en compte cette donnée : Philippe Leveau [1998] pour les marais des Alpilles et Jean-Loup Abbé [2003] pour les étangs languedociens. Pour une période plus récente, j'ai établi qu'en Brie la politique de drainage développée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par les ingénieurs des Ponts et Chaussées variait d'une année sur l'autre en fonction de la sécheresse ou de l'humidité des saisons [Drex 2001]. Le climat doit être appréhendé sous un angle original : le ciel du paludier ou du fermier d'étang n'est pas celui du vigneron ou du paysan qui cultive des céréales.

Le troisième chantier sur lequel le groupe s'est investi concerne les productions. Le procès de l'agriculture intensive redonne leurs lettres de noblesse aux milieux humides qui les avaient perdues. Dans l'économie traditionnelle, l'homme utilisait ces espaces pour des activités de prédation ou d'exploitation : pêche, chasse, pâturage, exploitation des végétaux, du bois et de la tourbe. Ces lieux représentaient par conséquent un complément aux terres céréalières. Les travaux récents de Nadine Vivier [1999] sur les communaux et ceux d'Annie Antoine [2000] sur les incultes apportent un éclairage nouveau sur ces espaces en soulignant leur importance du point de vue économique et en précisant les enjeux sociaux de leur utilisation. L'homme du XXI<sup>e</sup> siècle prend aujourd'hui conscience que les

25. Robert Delort [1984] fait figure de pionnier dans ce domaine. Il est président d'honneur du Groupe d'histoire des zones humides.

26. Voir notamment M.-C. Marinval et R. Benarrous [2005].

dessèchements réalisés dans le passé ont eu des conséquences négatives, notamment avec la construction des barrages d'estuaire et le développement excessif du drainage agricole.

Enfin, quatrième chantier d'investigation, l'étude des milieux humides conduit à s'interroger sur les risques et les catastrophes [Allard 2000]. L'histoire du climat, des marées et des coups de vent est là pour rappeler à nos sociétés industrielles qui vivent dans l'instant et dans l'assurance de la suprématie de leur technologie qu'elles ne peuvent échapper à leur environnement naturel.

### Une approche originale

La richesse de cette association tient d'abord à ce qu'elle regroupe des personnes issues de disciplines diverses. Or, comme le souligne Yannis Suire [2002 : 8] :

L'histoire de l'environnement n'est pas qu'une étude des éléments naturels dans le temps dans le but de les rappeler au bon souvenir de l'homme, une simple géographie physique historique.

Il ne s'agit plus de faire une histoire de la nature, d'un côté, et une histoire de l'homme, de l'autre, mais de construire une histoire multiséculaire des sociétés et de la nature. Car, comme le souligne François Walter [1998 : 33] :

L'histoire, science de l'espace dans le temps, ne concerne pas les seuls hommes mais aussi tous les autres phénomènes évolutifs de la nature et de la vie.

Toutefois, la tentation peut être grande de considérer telle ou telle discipline au service d'une autre. Les naturalistes prennent

quelquefois l'histoire pour un complément d'érudition élégant à citer mais qu'il faut vite abandonner lorsqu'on passe aux choses sérieuses. Une fois ces questions de pouvoir évacuées – mais elles ne peuvent l'être que s'il n'y a pas d'enjeu –, il faut faire preuve de pédagogie et d'indulgence. Ces efforts ne sont réalisables que si chacun a le désir de travailler avec les autres.

Une autre richesse tient à la vocation européenne du groupe. Si, en histoire rurale, des comparaisons internationales sont à faire, elles s'imposent ici plus qu'ailleurs. Les grandes opérations de dessèchement ont, en effet, été menées simultanément dans toute l'Europe. Les techniques et les hommes sont souvent les mêmes : c'est ainsi qu'aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles les techniciens hollandais étendirent à l'ensemble du cadre européen leur connaissance du contrôle de l'eau [Ciriacono 1995 : 296]<sup>27</sup>. La technique moderne des drainages, introduite en France en 1848, était, quant à elle, britannique [Derex 2001].

Il convient donc de prendre en compte ces influences étrangères qui se déclinent et s'adaptent dans les différentes régions françaises. Il importe aussi de voir l'originalité des zones humides françaises par rapport à celles des pays voisins. Mis en perspective, les espaces français présentent des spécificités. Pourquoi les dessèchements réussissent-ils aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en Angleterre, en Hollande et en Italie et connaissent-ils un succès plus lent en France ?

---

27. Mais comme on ne prête qu'aux riches, on leur a aussi attribué des travaux auxquels ils étaient parfaitement étrangers [Suire 2002].

Est-ce le fait d'une politique centralisée (politique fiscale, action des intendants puis des ingénieurs des Ponts et Chaussées, assèchements brutaux des étangs pendant la Révolution...) alors que les autres pays adoptent une démarche beaucoup plus pragmatique et décentralisée ? À moins qu'une des causes ne réside dans le manque de capitaux. Dans quelle mesure aussi les structures sociales et juridiques de la France rurale ont-elles été réceptives à une telle logique ? Et, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, le droit de propriété issu de la Révolution française a-t-il favorisé ou non l'assèchement ? Les forces communautaires ont-elles été plus vives ici que dans d'autres pays européens au point de freiner ces initiatives ?

Ces comparaisons avec des faits étrangers éclairent ces questions. Il ne faut toutefois pas chercher de cohérence géographique dans le champ assigné à la comparaison, qui s'explique davantage par la bibliographie disponible et des liens amicaux entre chercheurs<sup>28</sup>.

### La place de l'homme dans ces espaces

Ces espaces humides sont fortement touchés par la déprise agricole. En même temps ils sont menacés par les aménagements territoriaux, industriels ou agricoles qui compromettent leur existence. Pour les protéger, des règlements nationaux et européens ont été édictés, des parcs ont été créés. De fait, en quelques années, les normes environnementales ont changé.

Dans une certaine approche savante des espaces humides, on abandonne progressivement l'anthropocentrisme. L'homme n'a plus sa place dans ces écosystèmes fragiles et sa présence devient suspecte. Les naturalistes définissent ainsi

de nouvelles normes dans lesquelles les usages traditionnels se trouvent en situation d'accusés. Ces espaces sont de plus en plus hiérarchisés suivant l'intérêt scientifique que représentent les différentes espèces qui y vivent. Selon cette logique, il est tentant de penser que ces milieux seraient infiniment plus riches si l'homme ne venait les perturber. Les politiques de protection de la nature se heurtent alors à l'incompréhension, voire à l'opposition et à l'hostilité, des populations rurales.

Par ailleurs, l'espace n'est plus valorisé, pour une large part, en fonction de son utilité. Les techniques modernes et l'évolution des marchés ont fait perdre à l'homme cette relation privilégiée qu'il entretenait avec la nature.

L'abandon d'une vision anthropocentrique de ces espaces fait fi du passé et donc des héritages. L'historien peut alors en toute légitimité en rappeler l'existence. C'est pourquoi les membres du Groupe d'histoire des zones humides se placent résolument à la croisée des chemins entre le monde de la nature et celui des hommes. J'aime cette image utilisée par Marc Bloch [1964] dans *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, lorsque celui-ci compare l'historien à l'ogre des contes qui rôde là où il sent la chair humaine.

En s'aventurant dans ces espaces peu connus, l'historien découvre des communautés adultes et équilibrées qui ne tendent pas vers la nôtre, et dont la diversité même montre toutes les ressources dont l'homme est capable.

28. L'espace européen envisagé comprend, à l'ouest, les Fens britanniques, au nord, la Flandre et les Pays-Bas, à l'est, l'Allemagne et, au sud, la Vénétie, la plaine du Pô et les vallées espagnoles.

Cette étude permet d'imaginer une alternative à la culture dans laquelle nous baignons.

Or, le passé de ces espaces est riche, et de nombreuses pratiques y trouvent leurs racines. Avant que ces lieux ne soient dépréciés, marais et étangs étaient très recherchés. Ils fournissaient des produits que l'on classait en produits comestibles ou non, sauvages ou domestiques, utiles ou nuisibles. Cette classification n'est plus de mise aujourd'hui mais ces produits sont tout autant appréciés. Cette production du « naturel » a une valeur marchande liée à l'activité cynégétique et touristique. Le sauvage est devenu désirable après avoir été longtemps honni. On le « cultive », on le gère. En devenant l'objet de décisions socioéconomiques, le sauvage ne se donne plus comme produit spontané de la nature mais comme production de l'homme. Le suprêmement naturel se confond désormais avec le comble de l'artificiel.

Depuis quelques décennies, les points de référence ne sont plus les mêmes. Hier, la perception de l'environnement passait par les bras et la sueur. Aujourd'hui, l'art de jouir de la nature emprunte à des techniques des sciences

de la nature : on herborise comme les botanistes, on observe les espèces comme les zoologues, on admire les paysages en esthètes. Le regard se pose sur un espace, sur un territoire. Ce changement de perspective a des conséquences sur le plan juridique avec la définition de nouvelles normes environnementales qui ne tiennent pas compte des héritages, ou, pour employer un autre terme, des usages.

Au-delà des connaissances qu'il met à notre disposition, le Groupe d'histoire des zones humides participe aux prises de décision en fournissant des éléments de réflexion ayant trait au développement durable de ces milieux. Cette recherche sur les fonctions écologiques des espaces humides répond à des besoins exprimés par la société en termes d'utilité. On rejoint là Robert Delort, qui, dans son plaidoyer en faveur d'une « écohistorie », place l'historien face à ses devoirs d'homme de la Cité en rappelant qu'« au moment où se développe une angoisse face aux conséquences possibles [...] des modifications de l'environnement dans le présent et surtout dans le proche avenir, s'affirme aussi l'idée que le passé porte le présent » [1993 : 7].

## Bibliographie

- Abad, R.** — 2001, *Le Grand Marché. Approvisionnement de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Fayard.
- Abbé, J.-L.** — 2003, « Aménager l'environnement au Moyen Âge. Les entreprises d'assèchement des étangs languedociens (biterrois et narbonnais) », in É. Fouache ed., *The Mediterranean*

- World Environment and History*. Paris, Elsevier : 419-428.
- Allard, P.** — 2000, « Éléments pour une problématique de l'histoire du risque. Du risque accepté au risque maîtrisé. Représentation et gestion du risque d'inondation en Camargue, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle ».

Thèse d'habilitation à diriger des recherches, Université de la Méditerranée (Aix I).

**Antoine, A.** — 2000, *Le paysage de l'historien : archéologie des bocages de l'ouest de la France à l'époque moderne*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

**Beck, C. et R. Delort** — 1993, *Pour une histoire de l'environnement*. Paris, CNRS Éditions.

**Beekman, A.A.** — 1932, *Nerderland and Polderland*. La Haye, Zutphen.

**Bérard, L.** — 1983, *Terres et eaux en Dombes. Technologie et droit coutumier*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.

**Bernard, P.** — 1994, *Rapport d'évaluation des politiques en matière de zones humides*. Paris, La Documentation française.

**Bloch, M.** — 1964, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*. Paris, Armand Colin, 5<sup>e</sup> édition.

**Boelher, J.-M.** — 1994, *Une société rurale en milieu rhénan : la paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*. Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 3 vol.

**Bouchard, G.** — 1972, *Le village immobile. Sennely-en-Sologne, au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Plon.

**Burnouf, J. et P. Leveau** — 2004, « Présentation », in J. Burnouf et P. Leveau eds., *Fleuves et marais. Une histoire au croisement de la nature et de la culture*. Paris, CTHS : 9-14.

**Ciriaco, S.** — 1994, *Acque e agricoltura : Venezia, l'Olanda e la bonifica europea in età moderna*. Milan, F. Angeli. — 1995, « Venise et la Hollande, pays de l'eau, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue historique* 285/2 : 295-320.

**Darby, H.C.** — 1973, *The Changing Fenland*. Cambridge, Cambridge University Press.

**Delort, R.** — 1984, *Les animaux ont aussi une histoire*. Paris, Le Seuil. — 1993, *Pour une histoire de l'environnement : travaux du programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement*. Paris, CNRS Éditions.

**Derex, J.-M.** — 2001, *La gestion de l'eau et des zones humides en Brie (fin de l'Ancien Régime - fin du XIX<sup>e</sup> siècle)*. Paris, L'Harmattan. — 2002, « Historiographie des marais français », in D. Guillemet

et J. Peret eds., *Aux rives de l'incertain. Histoire et représentation dans les marais occidentaux du Moyen Âge à nos jours* (actes du colloque de Poitiers et Niort, 22 septembre 2002). Poitiers, Somogy : 15-20. — 2003, « À propos du paludisme et autres fièvres intermittentes, tierces et quartes en France du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », in *Medicina nei Secoli arte e scienza. Giornale di storia della medicina (Journal of History of Medicine)* 15/3 : 551-581.

**Diègne, comte de** — 1891, *Histoire du dessèchement des lacs et marais en France avant 1789*. Paris, Champion.

**Édiène, B.** — 1974, *La Sologne. Contribution aux études d'ethnologie métropolitaine*. Paris-La Haye, Mouton, 2 vol.

**Geny, M.** — 1998, « La chasse aux oiseaux migrants dans le Sud-Ouest. Le droit de chasse face aux traditions ». Thèse de droit, Toulouse I (Université des sciences sociales).

**Gislain, G. de** — 1977, « Étangs, garennes et colombiers dans l'ancien droit français ». Thèse d'histoire du droit, Paris II.

**Guérin, I.** — 1960, *La vie rurale en Sologne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*. Paris, SEVPEN.

**Henderikx, P.** — 1994, « Reclamation, Drainage and Dikes in the Peat Area of the Lower Rhine-Meuse Delta (Tenth-Thirteenth Centuries) », in *Water Control in Western Europe, Twelfth-Sixteenth Centuries* (Proceedings of the 11th International Economic History Congress, Milan) : 99-113.

**Heslot, S.** — 1988, « Évolution du mode de vie d'une communauté rurale du Cambridgeshire : Little Downham 1813-1881 ». Thèse de doctorat, Paris III-Sorbonne.

**Hocquet, J.-C.** — 1984, *Le sel et le pouvoir : de l'an Mil à la Révolution française*. Paris, Albin Michel.

**Julien-Labruyère, F.** — 1982, *Paysans charentais. Histoire des campagnes d'Aunis, Saintonge et bas Angoumois*. La Rochelle, Rupella, 2 vol.

**Lemeunier, G.** — 2004, « Drainage et croissance agricole dans l'Espagne méditerranéenne (1500-1800) », in S. Ciriaco ed., *Eau et développement dans l'Europe moderne*. Paris, Éditions de l'EHESS : 49-68.

- Leveau, P.** — 1993, « Mentalité économique et grands travaux : le drainage du lac Fucin. Aux origines d'un modèle », *Annales ESC* 1 : 3-16. — 1998, « Échelle d'anthropisation et archéologie des campagnes de Gaule du Sud à l'époque romaine », *Méditerranée* 4 : 17-26.
- Maillard, B.** — 1998, *Les campagnes de Touraine au XVIII<sup>e</sup> siècle. Structures agraires et économie rurale*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Marinval, M.-C. et R. Benarrous** — 2005, « La carpe, une espèce qui se répand en Europe occidentale à partir du Moyen Âge », in *La production des étangs du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, publié par le Groupe d'histoire des zones humides : 5-21.
- Menant, F.** — 1993, *Campagnes lombardes du Moyen Âge : l'économie et la société rurales dans la région de Bergame, de Crémone et de Brescia, du Xe au XIII<sup>e</sup> siècle*. Rome, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.
- Moreau-David, J.** — 1977, « Le dessèchement des marais : une politique agricole dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle ». Thèse d'histoire du droit, Paris II.
- Moriceau, J.-M.** — 1999, *L'élevage sous l'Ancien Régime : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, SEDES.
- Picon, B.** — 1978, *L'espace et le temps en Camargue*. Arles, Actes Sud.
- Raison du Cleuziou, Y.** — 2002, « À contre-temps. La révolte des chasseurs contre le changement de norme environnementale en baie de Somme ». Mémoire de DEA, Paris I-Sorbonne.
- Sajaloli, B.** — 1993, « Les zones humides du Laonnais : fonctionnement, usages, gestion ». Thèse de géographie, Paris I-Sorbonne. — 1998, *Radioscopie des mares*. Paris, L'Harmattan. — 1999, « Le marais urbain, un laboratoire environnemental ? », *Zones humides Information* 2 : 8.
- Sarrion, G.P.** — 1984, *Agua, agricultura y sociedad en el siglo XVIII : El canal imperial de Aragon, 1766-1808*. Saragosse, Instituto Fernando el Catolico.
- Suire, Y.** — 2002, « L'homme et l'environnement dans le Marais poitevin, seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle – début du XX<sup>e</sup> siècle ». Thèse de l'École des Chartes, Paris, 3 vol.
- Touzery, M.** — 1995, *Dictionnaire des paroisses fiscales de la généralité de Paris d'après le cadastre Bertier de Sauvigny : 1776-1791*. Paris, Éd. du Lys.
- Traina, G.** — 1986, « L'homme et le marais dans le monde romain. Essai d'archéologie du paysage ». Thèse d'histoire de l'art, Paris IV.
- Van de Ven, G.P.** — 1994, *Man-Made Lowlands : History of Water Management and Land Reclamation in the Netherlands*. Utrecht, International Commission on Irrigation and Drainage.
- Verger, F.** — 1983, *Marais et wadden du littoral français. Étude de géomorphologie*. Paris, Éd. Minard.
- Vivier, N.** — 1999, *Propriété collective et identité communale*. Paris, Publications de la Sorbonne.
- Walter, F.** — 1998, « Une histoire de l'environnement, pour quoi faire ? », in É. Mornet et F. Morenzeni eds., *Milieus naturels, espaces sociaux : études offertes à Robert Delort*. Paris, Publications de la Sorbonne : 33-42.
- Zink, A.** — 1997, *Clochers et troupeaux. Les communautés rurales des Landes et du Sud-Ouest avant la Révolution*. Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.